

Séance extraordinaire du conseil municipal du 24 mars 2022

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 24 mars 2022 à 18 h 00, à huis clos, par voie de visioconférence, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Anne Charlot-Mayrand, Francine Ranger, Lisette Falker et Marie-Pier Villeneuve et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont et Robert Pellerin.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Marie-Josée Charron, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Christian Goulet, constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2022-03A-01

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 288-1-2022 - stationnement

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif au stationnement et à la circulation.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2022-03A-02

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 300-2-2022 - tarification

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif au financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2022-03A-03

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 302-2022 - utilisation de l'eau potable

Je, Anne Charlot-Mayrand, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à la fourniture et à l'utilisation de l'eau potable.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Période de questions

La séance ayant lieu sans la présence du public, il n'y a eu aucune intervention, et une question écrite a été reçue dans les délais prescrits.

2022-03A-04

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 14.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire

Marie-Josée Charron, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 25^e jour du mois de mars 2022.

Christian Goulet, maire